

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

De L'Esprit Des Loix

Ou Du Rapport Que Les Loix Doivent Avoir Avec La Constitution De
Chaque Gouvernement, Les Moeurs, Le Climat, La Religion, Le Commerce,
&c.

Montesquieu, Charles de

Amsterdam, 1749

Chapitre XVIII. Consequence du Chapitre precedent. Chapitre XIX.
Comment s'est faite cette union de la Religion, des Loix, des Moeurs &
des Manieres chez les Chinois.

urn:nbn:de:gbv:45:1-600

LIVRE
DIX-NEU-
VIÈME.
Chap. XVII.
XVIII. &
XIX.

force des Suplices, voulurent faire faire aux Suplices ce qui n'est pas dans leur pouvoir, qui est de donner des mœurs. Les Suplices retrancheront bien de la Société un citoyen qui ayant perdu ses mœurs, viole les Loix; mais si tout le monde a perdu les mœurs, les rétabliront-ils? Les Suplices arrêteront bien plusieurs conséquences du mal général, mais ils ne corrigeront pas ce mal. Aussi quand on abandonna les principes du Gouvernement Chinois, quand la Morale y fut perdue, l'Etat tomba dans l'Anarchie, & l'on vit des révolutions.

CHAPITRE XVIII.

Conséquence du Chapitre précédent.

IL résulte delà que la Chine ne perd point ses Loix par la conquête. Les manières, les mœurs, les Loix, la Religion y étant la même chose, on ne peut changer tout cela à la fois; & comme il faut que le vainqueur ou le vaincu changent, il a toujours falu à la Chine que ce fût le vainqueur. Car ses mœurs n'étant point ses manières, ses manières ses Loix, ses Loix sa Religion, il a été plus aisé qu'il se pliât peu-à-peu au Peuple vaincu, que le Peuple vaincu à lui.

Il suit encore delà une chose bien triste; c'est qu'il n'est presque pas possible que le Christianisme s'établisse jamais à la (1) Chine. Les vœux de virginité, les assemblées des Femmes dans les Eglises, leur communication nécessaire avec les Ministres de la Religion, leur participation aux Sacremens, la Confession auriculaire, l'extrême-onction, le mariage d'une seule femme, tout cela renverse les mœurs & les manières du Païs, & frappe encore du même coup sur la Religion & sur les Loix.

La Religion Chrétienne par l'établissement de la charité, par un Culte public, par la participation aux mêmes Sacremens, semble demander que tout s'unisse; les Rites des Chinois semblent ordonner que tout se sépare.

CHAPITRE XIX.

Comment s'est faite cette union de la Religion, des Loix, des Mœurs & des Manières chez les Chinois.

LEs Législateurs de la Chine eurent pour principal objet du Gouvernement la tranquillité de l'Empire. La subordination leur parut le moyen le plus propre à la maintenir. Dans cette idée ils crurent devoir inspirer le respect pour les Pères, & ils ramassèrent toutes leurs forces pour cela.

(1) Voy. les raisons données par les Magistrats Chinois dans les Decrets par lesquels ils proscrirent la Religion Chrétienne. *Lettres Edif. 17. Recueil.*